

SEIVA

Réunion de la Commission "Environnement" Jeudi 23 Octobre 1997

Salle Magnin au Conseil Général

Compte-rendu

Membres présents :

- . M. Gérard NIQUET, Président de la Seiva
- . M. Henri CONSTANT, Conseiller Général du Canton d'Is-sur-Tille
- . M. Jean-Patrick MASSON, Comité Valduc
- . M. Alain GOUROD, Directeur du Centre d'Etudes de Valduc
- . M. Lionel GRISON, Représentant le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales
- . M. Alain CAIGNOL, Conseiller Régional de Bourgogne
- . M. Daniel CARRE, Maire de Lery
- . M. Alain HOUPERT, Maire de Salives
- . M. Marc TUPIN, Maire d'Echalot
- . M. Bernard PITRE, Maire de Le Meix
- . M. Jean SOMMANT, Maire de Lamargelle
- . Mme Bernadette LEMERY, représentant M JP FAVRE de l'Observatoire Régional de la Santé de Bourgogne
- . Melle Patricia NOIR, représentant M Boris FLEURANT, du Service Interministériel Régional des Affaires Civiles et Economiques de Défense et de la Protection Civile
- . M. Joël GODARD, représentant le Directeur Départemental des Services d'Incendies et de Secours
- . M. Gilbert PESCAIRE, Assistant Communication-Environnement du CEA de Valduc
- . M. Jacques CORTELLA, Assistant Sûreté et Sécurité du CEA de Valduc

.../...

Membres excusés :

- . M. Bernard BARBIER, Sénateur de Côte d'Or
- . M. Maurice LOMBARD, Président du district de l'Agglomération Dijonnaise
- . M. Henri REVOL, Sénateur de Côte d'Or
- . M. François SAUVADET, Député de Côte d'Or
- . M. Christian MYON, Conseiller Général du Canton de Saint Seine l'Abbaye
- . Mme Isabelle GIRARD-FROSSARD, représentante de la Direction Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales

La séance débute à 15 h 15

M. NIQUET ouvre la séance en excusant un certain nombre de membres, notamment Madame Isabelle GIRARD-FROSSARD qui aurait souhaité participé à cette réunion car très concernée par le troisième point de l'ordre du jour sur les analyses.

Il souligne ensuite la place majeure qu'occupe l'information au sein de la Seiva, et le rôle important des médias qui doivent servir de relais. Au niveau local, ces médias semblent réagir rapidement, mais pas toujours dans le bon sens. En effet, il lit des extraits d'un article paru dans un journal local qui tient des propos surprenants en relatant la conférence de Madame HILL. Le rôle de la Seiva est de montrer son indépendance et sa volonté de faire avancer les choses : campagne d'analyse de la radioactivité autour de Valduc, compte rendu du CHS du CEA Valduc présenté en public.

1. CONFERENCE SUR LE TRITIUM

M. CONSTANT présente la deuxième conférence sur le tritium qu'organise la Seiva le Mercredi 11 février 1998 à 20 h 30, pour laquelle on cherche une salle.

M. CAIGNOL revient sur la conférence de Mme HILL dont l'intérêt scientifique, à son avis, était assez limité. Il aurait souhaité l'intervention d'une deuxième personne donnant un avis contradictoire à celui de Mme HILL.

.../...

M. NIQUET précise que Mme HILL est statisticienne. Elle n'est ni médecin, ni spécialiste du tritium. Son étude était donc scientifique et mathématique.

Pour la prochaine conférence, M. MASSE nous a donné le nom du docteur Anne FLURY-HERARD qui viendra s'associer à M. METIVIER pour présenter l'impact biologique du tritium.

M. CONSTANT rappelle que le but de la première conférence était de découvrir la méthodologie d'une étude épidémiologique. Mme HILL n'étant pas médecin, il ne fallait pas attendre de commentaires sur les effets du tritium. Par rapport à son travail, elle a dit qu'un certain nombre de critères ont été fixés de manière à disposer de données comparables entre plusieurs études.

Elle a également discuté sur les limites de l'étude :

- manque de recul par rapport à un temps de latence nécessaire au développement de certaines maladies comme le cancer
- validité parfois incertaine des certificats de décès

Sur ce dernier point, M. CONSTANT, en tant que médecin, précise que la cause du décès est en général bien connue et qu'elle est rarement difficile à déterminer (sauf cause multiple).

Au sujet des résultats de l'étude épidémiologique autour de Valduc, M. CONSTANT rappelle que ceux-ci seront publiés l'année prochaine et explique par cette raison que Mme HILL n'ait pu les commenter lors de la conférence.

M. HOUPERT souligne que l'objet de la conférence était bien de comprendre comment se déroule une étude épidémiologique.

M. CAIGNOL regrette et ne cautionne pas le comportement de quelques personnes lors de la conférence. En revanche, il attendait plus de la présentation et souhaite prendre contact avec le CEPN (Centre d'Etude et de Protection Nucléaire) pour faire une étude autour de Valduc, dans la mesure de leur possibilité envisagé.

Le CEPN, grâce à des outils informatiques (modélisation de diffusion atmosphérique...) a effectué des études sur l'estimation financière du coût des dommages générés par les centrales nucléaires françaises.

Mme LEMERY revient sur les propos de Mme HILL et s'accorde avec elle pour dire que les décès liés au tabac et à l'alcool sont beaucoup plus important que ceux dûs à la radioactivité.

.../...

D'autre part, par rapport aux malformations et à l'influence sur la génétique, on ne connaît pas le temps de latence pour qu'apparaissent des conséquences d'irradiation.

M. CAIGNOL rapporte qu'en Angleterre une étude a montré que les effets de la radioactivité se manifestent 50 à 60 ans après la première exposition.

M. GRISON demande si la Seiva s'est renseignée sur les personnes qui sont venues pour savoir quelle population a été intéressée.

M. NIQUET regrette que cela n'ait pas été fait.

Il demande à son tour si les gens se sentent intéressés par les actions de la Seiva et si la démarche actuelle est la bonne.

M. CAIGNOL trouve que la démarche est efficace, qu'il faut continuer à progresser pas à pas.

M. CONSTANT ajoute que la démarche doit continuer, à savoir :

- organiser des conférences publiques où tout le monde est invité
- informer au travers de la plaquette "Savoir et comprendre"

M. GRISON pense que le fait de situer la conférence à Is-sur-Tille restreint le nombre de participants. Une séance à Dijon attirerait un plus large public.

Le Président précise que le choix d'Is-sur-Tille était volontaire afin de cibler les questions de l'assemblée sur Valduc, et non pas d'avoir des questions d'ordre général.

En conclusion, la Seiva continue sa démarche actuelle d'organisation de conférences.

2. CHS

M. CORTELLA, Assistant Sûreté-Sécurité présente le Comité d'Hygiène et Sécurité de Valduc.

Le comité paritaire comporte 20 membres, 10 membres de l'administration et 10 membres du personnel. Les membres représentant le personnel sont de différents syndicats: 4 SPAEN, 2 CFTC, 2 CGC, 1 CFDT, 1 FO. Il y a 5 sessions ordinaires et 3 réunions d'informations et 10 visites de sécurité.

.../...

CONTROLE DE LA SECURITE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

L'inspection du travail contrôle l'hygiène et la sécurité des travailleurs et la sécurité radiologique des travailleurs. La DDASS et l'OPRI contrôlent les rejets toxiques et radioactifs et l'environnement. Le Ministère de l'Industrie (Haut Fonctionnaire de Défense) contrôle la protection des matières nucléaires. L'inspection des armements nucléaires contrôle les éléments d'armes nucléaires et le Haut Commissaire à l'Energie Atomique contrôle la sûreté nucléaire des installations.

AUTORISATION DE MODIFICATION D'INSTALLATION 1996

Pour les pouvoirs publics, 19 dossiers de sécurité comportant une modification des risques nucléaires ont été soumis à l'accord de l'Autorité de Sûreté. Après accord, ces dossiers ont fait l'objet d'autorisation internes.

Pour l'examen interne, 21 dossiers de sécurité ont été soumis à l'avis de la Commission Locale de Sécurité, et ont fait l'objet d'une information de l'Autorité de Sûreté.

INSPECTIONS, AUDITS, VISITES DE SECURITE EN 1996

A l'initiative des pouvoirs publics, il y a eu 10 inspections de sûreté nucléaire, 6 inspections de la protection des matières nucléaires et 2 inspections de conformité des déchets radioactifs.

A l'initiative de l'exploitant, il y a eu 8 audits internes de sécurité, 77 visites de sécurité et 9 exercices de sécurité.

FORMATION SECURITE

Pour la sûreté nucléaire et risques radiologiques 4 790 heures de formation ont été faites et pour l'hygiène et sécurité classique (secourisme, intervention, sécurité incendie...) 6 410 heures de formation. Ce qui nous donne un total de 11 210 Heures de formation.

INCIDENTS SIGNIFICATIFS

1996

- Le 10 juin la contamination vestimentaire et corporelle d'un agent à cause de la déchirure d'un gant.
- Le 05 octobre fermeture de clapets coupe-feu ventilation à cause de l'alimentation du chargeur des batteries de commandes à l'arrêt.
- Le 18 novembre contamination atmosphérique d'un local à cause d'une mauvaise étanchéité d'un container.
- Le 16 décembre rejet gazeux de Fréon 113 non contaminé à cause d'une panne d'un pressostat du groupe de froid.

.../...

INCIDENTS SIGNIFICATIFS

1997

- Le 10 février contamination corporelle au cours d'une manipulation en scaphandre à cause d'un éclat de verre.
- Le 11 février percement de l'enveloppe intérieure d'un four d'électrolyse Pu à cause d'une fuite du contre Creuset au niveau du sertissage.
- Le 26 mars coupure électrique à cause d'une défaillance d'un contacteur.
- Le 7 juillet non conformité d'un transport de Source de Valduc à Saclay à cause d'un mauvais conditionnement du colis.

MALADIES PROFESSIONNELLES

Il y a eu en 1996 1 cataracte et 1 autre pathologie du tableau 6 des maladies professionnelles

IMPACT RADIOLOGIQUE SUR LES TRAVAILLEURS 1996

Effectif surveillé (cea + entreprise + visiteurs)	1626
Effectif à dose radioactive non nulle	191
Dose moyenne reçue par agent CEA	1,63 mSv
Dose moyenne reçue par agent entreprise	0,91 mSv
Dose reçue par l'agent le plus exposé	6,45 mSv
LIMITE REGLEMENTAIRE ANNUELLE	50 mSv

3. ANALYSES

M. NIQUET aborde ce point de l'ordre du jour en rappelant que Madame Isabelle GIRARD-FROSSARD a été choisie pour coordonner la campagne d'analyses, car, de par ses relations (avec l'OPRI entre autre) et ses compétences elle a le profil idéal pour ce travail.

.../...

Il revient sur la réunion du 2 octobre 1997 importante pour 2 raisons :

- le financement devait se faire sur 1997 et 1998, or les crédits du Ministère de l'Industrie doivent être dépensés avant le 15 décembre sous peine de non reconduction des subventions.
- peu de laboratoires peuvent effectuer de telles mesures. La Seiva a contacté l'OPRI et le CRECEP. Ce dernier a des capacités assez limitées. D'une part, ils ne se déplacent pas pour effectuer les prélèvements et ils ne donnent pas autorisation de publication des résultats s'ils ne font pas eux-même ces prélèvements. D'autre part, ils ne peuvent mesurer que 5 échantillons toutes les 2 semaines.

C'est donc l'OPRI qui réalisera les mesures.

M. GRISON indique que Mme GIRARD-FROSSARD a d'ores et déjà ciblé 75 points intéressants pour les prélèvements.

M. HOUPERT demande qui effectuera les prélèvements.

Le Président répond qu'il faut une personne de la DDASS habituée à ce genre d'opérations.

M. GOUROD souhaite que le CEA ait un échantillon de tous les prélèvements. Il désire également connaître les lieux des prélèvements sur le Centre.

M. NIQUET indique que pour l'instant tous les échantillons doivent être prélevés à l'extérieur du Centre. Néanmoins il retient la proposition de M. GOUROD d'utiliser les piézomètres du Centre.

M. PESCAYRE remarque qu'il serait judicieux de prendre 3 échantillons pour chaque prélèvement : 1 pour l'OPRI, 1 pour le CEA et 1 troisième qui servirait de témoin en cas de discordance sur les mesures entre les deux laboratoires.

M. GRISON soulève alors le problème du nombre de flacons. Où va-t-on se les procurer ?

Est-ce que le CEA peut fournir ou financer les flacons qui leur sont destiné ?

M. GOUROD semble d'accord avec le principe.

M. NIQUET rappelle que la campagne doit être menée rapidement à cause de l'échéance de la subvention du Ministère.

.../...

Il demande si une personne du CEA sera présente pour chaque prélèvement.

M. PESLAYRE répond que oui.

M. NIQUET demande s'il n'y a pas d'autres questions.

M. HOUPERT demande qui à la Seiva accompagne lors des prélèvements.

La participation d'un membre de la Seiva est nécessaire à chaque fois en plus de la présence de l'appelé du contingent. Celle d'un élu local semble toute indiquée.

Les maires sont d'accord avec la proposition d'assister aux prélèvements dans le voisinage de leur commune.

4. QUESTIONS DIVERSES

M. NIQUET indique qu'il a reçu une lettre de la DSIN qui rappelle que la Division des installations nucléaires de la DRIRE territorialement compétente est à notre disposition pour compléter ou commenter différents documents relatifs notamment à l'incident de transport de matière radioactive.

L'assemblée souhaite l'intervention d'une personne de la DRIRE à ce sujet.

M. GOUROD n'y voit aucun inconvénient mais rappelle que la DSIN est incompétente en terme de transport de matière nucléaire militaire. La DSIN ne pourra pas apporter d'information sur Valduc car l'autorité de sûreté n'est pas la DSIN mais le Haut Commissaire.

M. NIQUET souhaite néanmoins avoir des informations sur les règles générales concernant les matières radioactives.

M. GOUROD confirme que la DRIRE peut apporter un éclairage sur le nucléaire civil.

M. NIQUET remarque que l'accident de transport peut faire l'objet d'un commentaire car la matière radioactive transportée était de nature civile.

Aucune autre question n'étant posée, Le Président rappelle que la prochaine réunion plénière est prévue pour le 5 décembre. Il souligne également que Monsieur le Préfet veut montrer son attachement à la Seiva en participant à la prochaine réunion plénière.

.../...

M. GOUROD signale qu'il sera absent le 5 décembre.

M. NIQUET annonce qu'il faut choisir une autre date en fonction de la présence de Monsieur le Préfet et de M. GOUROD.

D'autre part, il est convenu que la visite de l'incinérateur alpha s'effectuera le même jour que la réunion plénière.

Pour finir, M. NIQUET indique que M. HOUPERT se charge de la plaquette "Savoir et comprendre" n° 4.